



## L'Agence Urbaine de Laâyoune Sakia El Hamra... La Pandémie Coronavirus accélère la Généralisation de l'Approche de Dématérialisation à l'Ensemble de Ses Services

Dans le cadre des efforts déployés pour la mise en œuvre des mesures préventives contre la propagation du Coronavirus, et compte tenu des directives du Ministère de tutelle suite aux circulaires de Madame la Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, appelant les Agences Urbaines à maintenir un service public de qualité tout en préservant la santé du personnel et les citoyens, l'Agence Urbaine de Laâyoune Sakia El Hamra a renforcé les mesures de mise en place de son approche visant **la dématérialisation des procédures et la généralisation des services en ligne** voués aux citoyens et aux partenaires. A cet effet, l'Agence Urbaine de Laâyoune Sakia El Hamra a procédé ,immédiatement, à la mise à jour de son SiteWeb via un bureau d'études spécialisé, en vue d'intégrer une panoplie de services en ligne, notamment :

- Le dépôt et la délivrance de la note de renseignements urbanistiques « e-note »;
- La pré-instruction des projets ;
- La mise en ligne des programme et des résultats de commissions d'instruction des demandes d'autorisation ;
- Le service d'accès à l'information ;
- Prise de Rendez-vous administratif en ligne.

Dans le même contexte, l'AULSH a consolidé ses services prodigués en ligne relatifs à la consultation des documents d'urbanisme homologués , dans leur version numérique et au dépôt et suivi des requêtes et des réclamations sur son Siteweb: [www.aulaayoune.ma](http://www.aulaayoune.ma). Outre, elle a mis à la disposition des parties prenantes, une adresse électronique dédiée à la pré-instruction à distance des projets, et ce dans le cadre de son engagement et sa mobilisation pour la promotion des investissements à travers l'encadrement techniques et urbanistiques des projets et l'accompagnement des opérateurs économiques.





Aussi, en égard à « l'Etat d'Urgence Sanitaire » déclaré par le Gouvernement Marocain le 20 Mars 2020 et en alignement avec les mesures de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus, prises par les Autorités Locales, l'Agence Urbaine de Laâyoune Sakia El Hamra adopte tous les outils et moyens technologiques exploitables en matière de l'information, de la communication et des échanges administratifs, comme alternatif de la paperasse et de tout échange matériel; Egalement, un ensemble de groupes et de réseaux de communication et d'interaction entre les responsables et le personnel de l'établissement, a été créé pour mettre en évidence le recours au Télétravail qui revêt, dans ces circonstances, un caractère commode et obligatoire.

Compte tenu de la particularité de cette période, les mesures entreprises par l'AULSH portent également sur la création des comités internes:

**Comité de vigilance:** En annonçant la liste des noms, intitulés, numéros de téléphones et e-mails des membres du comité, chargés d'assurer le suivi de toutes les interventions à caractère urgent. Cela permet aux citoyens, aux acteurs économiques et aux partenaires d'avoir accès à l'information et aux services administratifs de manière fluide et résiliente; Entre autre, l'AULSH procure au grand public un panneau des liens et QR codes des services en ligne, des réseaux sociaux et son SiteWeb.

### Outils de Communication & Service en Ligne

### أدوات التواصل والخدمات الرقمية



الوكالة الحضرية للعيون الساكية الحمراء  
ساحة المقاومة محج محمد السادس - صندوق البريد 800 العيون  
05 28 89 18 12 / 05 28 89 25 55  
05 28 89 19 99



Agence Urbaine de Laâyoune  
Place de la résistance avenue Mohamed IV - B.P 800 - Laâyoune  
05 28 89 18 12 / 05 28 89 25 55  
05 28 89 19 99





**Comité de Pilotage:** Constitué de la Directrice de l'Agence Urbaine, de l'ensemble des chefs de départements et le chef du service informatique , il veille sur le suivi et l'évaluation de l'efficacité et l'efficience des mesures prises durant cette période et de garantir, ainsi, la pérennité des missions assignées à cet établissement.

**Comité d'hygiène et de sécurité:** Désigné pour l'application de toutes les mesures de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus au sein de l'établissement à travers la sensibilisation continue du personnel, des citoyens fréquentant l'établissement, pour s'aligner aux règles d'hygiène et de sécurité dictés par les autorités compétentes et de fournir le matériel et les produits de nettoyage et de désinfection nécessaires pour la désinfection permanente de l'établissement.

Etant consciente des répercussions économiques de cette crise sanitaire, surtout pour le secteur privé, l'Agence Urbaine de Laâyoune Sakia El Hamra accorde une attention particulière et une priorité quant au règlement des décomptes de toutes les prestations et les services prodigués par les fournisseurs, les bureaux d'études et les entreprises.

